

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : INF-2016-008
Direction des infrastructures
Service
Objet : Société de transport de Lévis – Dépôt du rapport des amendements budgétaires et virements de fonds (Période du 1^{er} avril au 30 juin 2016)
Date : le lundi 29 août 2016

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

Conformément à l'article 119 de la Loi sur les sociétés de transport en commun, La Société de transport de Lévis (STL) fait rapport au conseil de la Ville des virements de fonds effectués à l'intérieur de son budget et ce, dans les limites autorisées de 500 000\$ tel qu'adopté par la résolution CV -2013-04-42.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2016-2017-2018)

Coûts/revenus	Impacts	2016	2017	2018
---------------	---------	------	------	------

N/A (sans impact budgétaire)

Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui Non

Commentaires

Financement déjà autorisé par :

- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : _____
- Règlement d'emprunt spécifique RV-_____, Poste budgétaire : _____
- Règlement « Omnibus » RV-_____, résolution CE-_____
- Autre (spécifier) : _____, résolution CV-_____

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

Commentaires

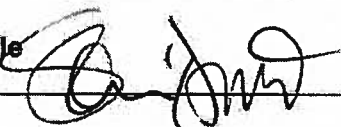
Numéro du projet PTI :	Montants	2016	2017	2018
------------------------	----------	------	------	------

Compensation : ou N/A

Projet subventionné : Oui Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage :

Signature du responsable
d'activité budgétaire



Date : 06, 09, 2016

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

PERSONNES CONSULTÉES

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence
Gaétan Ratté, conseiller en finances, FIN	01/09/2016	A titre informatif

RECOMMANDATION (énoncé)

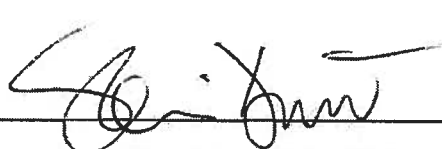
Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville :

- de prendre acte du rapport de la Société de transport de Lévis concernant les amendements budgétaires – virement de fonds pour la période du 1^{er} avril au 30 juin 2016.


Liste des pièces jointes :

Annexe 1 : Résolution 2016-116

Annexe 2 : Rapport des amendements budgétaires – virements de fonds – Période du 1^{er} avril au 30 juin 2016

Préparé par : Johanne Poisson pour Sami Doucet, directeur		Titre d'emploi : Adjointe administrative
Recommandé par :		
Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi
Commentaires :		
Signature de la Direction : 		Date : 06/09/2016

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Signature de la Direction générale :  **Date :** 2016 10 14

EXTRAIT des minutes du procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Société de transport de Lévis, le **jeudi vingt-cinq (25) août deux mille seize**

Dépôt des amendements budgétaires

RÉSOLUTION 2016-116-

CONSIDÉRANT : l'adoption par le Conseil d'administration de la ST Lévis, le 17 février 2011, de son règlement 114 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires;

CONSIDÉRANT : que l'article 5 dudit règlement 114 prévoit qu'en cas de dépassement budgétaire, la direction générale doit effectuer les virements de fonds appropriés à l'intérieur du budget et en informer le conseil d'administration;

CONSIDÉRANT : que les virements de fonds doivent être effectués dans les limites de ce que prévoit l'article 119 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* qui mentionne « qu'une société peut effectuer un virement jusqu'à concurrence d'un montant autorisé par le conseil de Ville et lui en faire rapport. Tout virement qui excède ce montant doit être spécialement autorisé par ce même conseil »;

CONSIDÉRANT : que la Ville de Lévis a autorisé la St Lévis à effectuer des virements de fonds jusqu'à concurrence d'un montant cumulatif de 500 000\$ le 21 mai 2013 (CV-2013-04-42);

CONSIDÉRANT : que pour la période de six mois terminée le 30 juin 2016, des dépassements budgétaires ont été observés pour certains postes de dépenses, alors que pour d'autres, des économies seront probablement réalisées par rapport aux prévisions initiales;

CONSIDÉRANT :

qu'il devient donc nécessaire d'effectuer des virements de fonds à l'intérieur du budget 2016 et ce, pour un montant total de 119 200 \$ tel qu'indiqué dans le rapport ci-joint;

CONSIDÉRANT :

la recommandation de la directrice des finances à la Direction générale;

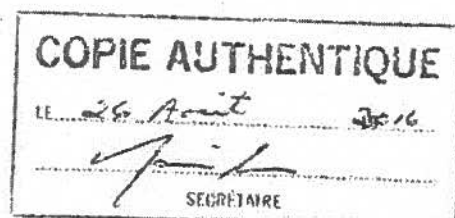
CONSIDÉRANT :

la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par monsieur Mario Fortier
appuyé par madame Marjorie Guay
et résolu unanimement

De prendre acte du rapport des amendements budgétaires affectant l'année financière 2016 ci-annexé, préparé par la directrice des finances, et d'en transmettre une copie à la Ville de Lévis à titre d'information.

Adoptée.-



Rapport des amendements budgétaires - virements de fonds

Période du 1er avril au 30 juin 2016

Date : 25-août-16

Poste budgétaire	Budget avant amendement	Amendement 28-04-2016	Amendement		Budget après amendement	Notes explicatives
			Augmentation	Diminution		
Virements budgétaires:						
Entretien et réparation + stationnements incitatifs	53 964	(4 200)	9 200		58 964	Note 1
Honoraires professionnels	215 653		30 000		245 653	Note 2
Uniformes	39 817			24 000	15 817	Note 3
Réserve pour imprévus	20 000	(420)		19 200	380	Note 4
Fournitures de bureau et Opus	25 841		4 000		29 841	Note 5
Service de paye et autres frais bancaires	36 439			4 000	32 439	Note 6
Entretien et réparations - équip. informatique et Opus	140 109		48 000		188 109	Note 7
Site internet	36 631			20 000	16 631	Note 8
Graphisme et conception	60 893			20 000	40 893	Note 9
Entretien et réparation - équipement exploitation	7 662		7 000		14 662	Note 10
Entretien et réparation - syst. d'aide à l'exploitation	144 278		1 000		145 278	Note 11
Frais d'impression	107 144			12 000	95 144	Note 12
Intérêts sur marge de crédit courante	40 000		20 000		60 000	Note 13
Intérêts sur la dette à long terme	1 105 606			20 000	1 085 606	Note 14
Affectation de crédits supplémentaires:						
Produit de cession d'immobilisations (revenu)	(12 000)		(14 000)		(26 000)	Note 15
Affectation aux activités d'investissement	59 312		14 000		73 312	Note 16
			119 200	119 200		

Note 1 Dèneigement chargé pour la 1ère fois (non prévu au budget) pour le stationnement incitatif de St-Romuald prêté gratuitement.

Note 2 Honoraires relatifs aux relations de travail plus élevés que prévus et honoraires d'actuares pour la préparation de l'entente relative à la Loi 15

- Note 3** *Pas d'embauche supplémentaire prévue de chauffeurs et prochaine livraison prévue début 2017 seulement*
- Note 4** *Ce poste constitue une réserve pour imprévus tel qu'il est prévu dans la loi (max 1.5% des dépenses). Il sert spécifiquement à combler des dépassements éventuels dans d'autres postes.*
- Note 5** *Achat supplémentaire requis de cartes Opus (hausse achalandage - contrats écoles)*
- Note 6** *Mise en place d'Opus en ligne retardée et n'est pas très populaire jusqu'à maintenant donc les frais transactionnels seront moindres que prévus*
- Note 7** *Mise à jour (Upgrade) de nos licences Citrix et utilisation d'un autre serveur temporaire étaient nécessaires pour éliminer les problèmes actuels. Plus de consultations informatiques que prévu aussi.*
- Note 8** *Une partie de la maintenance du site est faite à l'interne donc frais externes réduits au minimum*
- Note 9** *Effort de réduction des dépenses de conception d'affiches et matériel publicitaire*
- Note 10** *Coût de désinstallation des équipements Opus et SAEIV des vieux bus disposés et diverses dépenses non prévues*
- Note 11** *Montant manquant pour couvrir tous les contrats de support et d'entretien du système SAEIV*
- Note 12** *Effort pour réduire cette dépense (en lien avec le matériel publicitaire offert aux usagers)*
- Note 13** *Subvention 2M\$ du fonds d'immatriculation (2015+2016) manquante diminue les liquidités donc utilisation croissante de la marge de crédit*
- Note 14** *Taux d'intérêt réel des financements L.T. effectués sont en deça du 3% prévu au budget donc économie prévue*
- Note 15** *Disposition d'un vérin à colonnes mobiles qui ne servait plus; revenu de 14 000\$ non prévu au budget qui a été réinvesti en immobilisations*
- Note 16** *Affectation de ce crédit supplémentaire à l'agrandissement du stationnement pour les chauffeurs dû aux travaux à la Traverse*

Sommaire des amendements budgétaires effectués en 2016:

Amendements du 28 avril 2016	27 640 \$
Amendements du 25 août 2016	119 200 \$
	<hr/>
	146 840 \$

NB: Maximum permis selon autorisation de la Ville (CV-2013-04-42): 500 000\$